

Vos opérations

Les services de votre espace personnalisé

Exercice en cours

Vous versez vos cotisations selon la périodicité mentionnée lors de votre adhésion.



Cotisations

Références bancaires : toutes les références de vos prochains virements.

Exercice suivant

Vous déclarez l'ensemble de votre personnel relevant de l'Ircantec avant le 31 janvier et vous en consultez le résultat.



Déclarations

Saisir votre déclaration : uniquement si non réalisée en DADSU N4DS.
Rechercher déclarations > Détail déclaration, onglet détail DI

Vérifiez si vos cotisations versées sont égales à celles calculées depuis la déclaration annuelle.



Cotisations

Consultation des comptes : vos opérations détaillées.

Vous corrigez vos anomalies éventuelles.



Déclarations

Rechercher anomalies agents.
Rechercher déclarations > Détail déclaration, onglet anomalies périodes.

À tout moment

Une erreur, un oubli dans la carrière d'un salarié ?



E-M@j, consultez et mettez à jour la carrière Ircantec.